

## Contrat de partenariat solidaire entre paysan et amapien

## GAEC le Jas des abeilles

PAYAN Jean Luc &amp; BERGAGLIO Sylvie

Chemin de la Buissière 04110 Reillane

04.92.77 .17.99 / 06.23.42.01.07

Apiculteurs

certificat Ecocert 111242/12P

Engagements respectifs

**Le paysan** s'engage à fournir à chaque livraison des produits de sa propre récolte, cultiver sans pesticide, ni herbicides, dans le respect de la nature. Communiquer une information régulière sur ses produits, présenter son exploitation, être présent, lors des livraisons, sauf empêchement

**L'amapien** s'engage à être à jour de cotisation, effectuer deux permanences pendant la saison, régler le montant de la commande à l'avance, chèque à l'ordre de **Gaec Le Jas des abeilles**. Venir chercher son panier, à la date indiquée sur le contrat, pendant la livraison du vendredi de 17h à 18h, le panier oublié, n'est ni remboursé, ni remplacé, sauf si nous sommes prévenus le panier sera à récupérer au siège de l'association et ce, avant le samedi 10h.

*Notre miellerie se trouve à Reillane dans les Alpes de Haute-Provence. D'abord apiculteurs dans les Bouches du Rhône, nous avons construit notre projet bioclimatique dans les Basses-Alpes pour fuir l'urbanisation et nous rapprocher des lavandes...*

*Nous pratiquons l'apiculture transhumante pour permettre aux abeilles de profiter de ressources à butiner plus riches : romarin, acacia, châtaignier...*

*En 2016, nous avons créé un atelier gelée royale. Il s'agissait de diversifier nos productions et compenser les difficultés croissantes à récolter des miellés suffisants au printemps en raison du changement climatique...et parce que l'apithérapie est passionnante:)*

Le contrat concerne une livraison au 175 boulevard de Marseille le

**Vendredi 05 septembre 2025 de 17h à 18h**

Miel IGP*	Lavande* IGP	Acacia Vercors	Fleurs de Provence* IGP	Châtaignier Isère et Drôme	Romarin* IGP	Garrigue	Forêt , miellat de Reillane	Tilleul Isère
250g	7€	7€	7€	7€		7€	7€	7€
500g	12€	12€	11€	11€	12€	12€	11€	12€
1 kg	20€		20€					

Coffret trio 2X500g	22€	Coffret trio 3X 500g	32€
(Avec boîte carton)			

Apithérapie	Gelée royale Label GRF 10g 25€	Pollen frais congelé 200g 15€	Sucettes au miel de lavande à l'unité 1€
	Gelée royale Label GRF 20g 45€		
Propolis	Extrait hydro-alcoolique 30ml 11€	Spray extrait hydro alcoolique et miel de lavande 30ml 13€	
Propolis brut	En paillette à macher 20g 9€50		

Réfèrent de liste : Olivier : [obelhache@wanadoo.fr](mailto:obelhache@wanadoo.fr)

Paysan en AMAP et amapien recherchent un lien de proximité basé sur la confiance. L'AMAP de Bandol s'efforce d'assurer le bon fonctionnement de ce lien.

*L'amapien doit adhérer au but défini par les statuts de l'AMAP, aux principes et engagement du réseau régional, les AMAP de Provence. Verser 17€ pour l'année à l'AMAP de Bandol (dont 10€ représentent son adhésion aux AMAP de Provence et 1€ au MIRAMAP, réseau interrégional). L'adhésion permet de recevoir les informations concernant la vie de l'AMAP et des AMAP de Provence, d'y participer, d'être assuré, de voter lors des assemblées générales (la charte est à télécharger sur le site : [lesamapdeprovence.org](http://lesamapdeprovence.org))*

*AMAP de Bandol, Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, association loi 1901, 106 avenue des citronniers, 83150 Bandol*